

Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») définissent les conditions dans lesquelles Free Mobile vend sur son site Internet ou par téléphone ou dans son réseau de points de vente, des téléphones mobiles (« **Produits** ») et leurs accessoires.

### **ARTICLE 1. PRODUITS**

- 1.1. Les Produits sont ceux proposés parmi une sélection de téléphones mobiles sur le site Internet et en point de vente. Sauf indication contraire sur le site Internet de Free Mobile, les Produits sont disponibles pendant leur durée de présentation sur ledit site. Les commandes de Produits sont limitées à 1 (une) par mois pour un même acquéreur.
- **1.2.** La fiche descriptive des Produits figurant sur le site Internet ou en point de vente indique les données techniques et renseignements fournis par le fabricant auprès duquel Free Mobile a acquis les Produits.

### **ARTICLE 2. COMMANDE**

2.1. Toute commande implique l'acceptation entière et sans réserve par l'acquéreur des présentes CGV. Pour passer une commande à distance, l'acquéreur devra être titulaire d'une adresse email valide nécessaire à la réception de la confirmation de sa commande envoyée par email. Free Mobile peut être amenée à demander à l'acquéreur des pièces justificatives (voir liste des pièces sur le site Internet).

L'acquéreur accepte et reconnait que la validation par lui de sa commande en ligne manifeste la preuve de son consentement à ladite commande.

2.2. Free Mobile réalise les contrôles nécessaires à la prise en compte de la commande, notamment afin de détecter et de limiter les fraudes, en partenariat avec la société FIA-NET, FIA-NET et Free Mobile chez qui l'acquéreur effectue son achat sont les destinataires des données en rapport avec la commande de l'acquéreur. La nontransmission des données en rapport avec la commande empêche la réalisation et l'analyse de la transaction de l'acquéreur. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire ou d'un autre moyen de paiement entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associé à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par FIA-NET. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique. Dans le cadre du service de contrôle des commandes, FIA-NET peut être amenée à contacter les acquéreurs par tous moyens en vue de la validation d'une transaction et pourra le cas échéant, demander des pièces justificatives (Pièce d'identité et RIB/ Chèque annulé...). L'acquéreur est informé que le défaut ou le refus de transmettre les justificatifs demandés empêchera FIA-NET d'octroyer une garantie sur la transaction concernée et peut conduire Free Mobile à proposer un moyen alternatif de règlement. Le délai de transmission à FIA-NET des pièces sollicitées peut décaler d'autant l'expédition des Produits commandés

# **ARTICLE 3. DROIT DE RÉTRACTATION**

- 3.1. Dans le cadre d'une commande à distance, l'acquéreur dispose de 7 (sept) jours francs à compter de la réception des Produits pour exercer son droit de rétractation. Les Produits devront être retournés, en parfait état, dans leurs emballages d'origine accompagnés de tous leurs accessoires, notice et documentation à Free Service Mobile 77581 Savigny Le Temple Cedex. Dans ce cas, Free Mobile remboursera l'acquéreur, dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date à laquelle il a exercé son droit de rétractation. Tout retour incomplet ou envoyé à une adresse erronée ne pourra pas être traité. Les frais de retour sont à la charge de l'acquéreur.
- **3.2.** Ce droit de rétractation ne peut pas être exercé lorsque le Produit a été confectionné en fonction des spécifications particulières souhaitées par l'acquéreur.

# ARTICLE 4. CONDITIONS FINANCIÈRES

- **4.1.** Les prix des Produits, exprimé en euros, toutes taxes comprises, et hors frais de livraison, sont ceux en vigueur au moment de la validation de la commande par l'acquéreur.
- **4.2.** L'acquéreur doit régler sa commande, selon le Produit commandé, soit :
- au comptant par carte bancaire ou prélèvement lors de sa commande ou
- en 4 fois sans frais par carte bancaire (1er débit à la commande, puis débits 30 jours, 60 jours et 90 jours plus tard) ou
- paiement échelonné (montants et conditions dans le fiche Produit disponible sur le site) par prélèvement sur son compte bancaire, en souscrivant un contrat auprès de CA Consumer Finance partenaire de Free Mobile et après versement d'un acompte au moment de la commande auprès de Free Mobile. L'acquéreur reconnait et accepte qu'à défaut d'acceptation définitive de son contrat par CA Consumer Finance, la commande sera annulée. Free Mobile reste étrangère à tout différend commercial et financier pouvant intervenir entre l'acquéreur et CA Consumer Finance.

Paiements sans escompte. Toutes sommes non payées à son échéance portent automatiquement intérêt au taux de trois fois le taux d'intérêt légal calculé sur le montant des sommes dues TTC.

**4.3.** L'acquéreur autorise expressément Free Mobile à lui délivrer une facture sur support durable sous forme électronique.

# **ARTICLE 5. LIVRAISON**

**5.1.** Dans le cadre d'une commande à distance, les Produits sont livrés uniquement en France métropolitaine et selon les modes de livraison figurant sur le site Internet.

En cas de dépassement du délai de livraison indiqué par Free Mobile, Free Mobile en informe l'acquéreur par tout moyen. Sans préjudice des stipulations des articles 3 et 6.2, l'acquéreur est invité à vérifier les Produits à leur réception et faire ses réserves si les Produits livrés ne sont pas conformes à sa commande ou endommagés. A la seule fin de permettre à Free Mobile d'exercer le cas échéant un recours contre le transporteur, ces réserves doivent être formulées directement sur le bon de livraison, ou adressées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 3 jours ouvrables suivant la livraison des Produits (dans cette hypothèse, une copie de cette lettre sera adressée à Free Mobile).

5.2. La propriété des Produits est transférée à l'encaissement complet du prix par Free Mobile. Le défaut de paiement peut entrainer la revendication des Produits par Free Mobile. Les risques sont transférés à l'acquéreur dès la livraison ou la remise des Produits.

# **ARTICLE 6. GARANTIES**

- **6.1.** Les Produits peuvent donner droit à une garantie contractuelle dont la durée figure sur la fiche descriptive du Produit. La facture remise par Free Mobile constitue le bon de garantie nécessaire à sa mise en œuvre. Les garanties contractuelles ne couvrent pas les dommages d'origine externe ou consécutifs à une mauvaise utilisation des Produits ou à une utilisation non conforme, une intervention autre que celle des personnes habilitées par le constructeur, d'un choc, d'une mauvaise utilisation, d'une exposition à l'humidité. Les garanties ne couvrent pas non plus les accessoires.
- **6.2.** Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à l'application des garanties légales prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil et aux articles L211-4, L211-5 et L212-12 du Code de la consommation.

Article L. 211-4 du Code de la consommation : «Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.»

Article L. 211-5 du Code de la consommation : «Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celuici a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle :
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
- 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.»

Article L. 211-12 du Code de la consommation : «L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.»

Article 1641 du Code civil : «Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.»

Article 1648 alinéa 1 du Code civil : «L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.»

# ARTICLE 7. DONNÉES PERSONNELLES

- 7.1. Les données personnelles de l'acquéreur sont destinées à Free Mobile ainsi qu'aux personnes morales du groupe auquel Free Mobile appartient, à des sociétés tierces telles que des sous-traitants (pouvant opérer en dehors de l'Union Européenne) pour les besoins de la commande. L'acquéreur pourra également recevoir, sauf opposition de sa part, des messages par voie électronique pour des produits et services analogues à ceux proposés par Free Mobile. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'acquéreur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données le concernant par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception à Free Service Mobile 75371 Paris Cedex 08 en joignant une copie de sa pièce d'identité.
- 7.2. Les données communiquées par l'acquéreur à l'occasion de sa commande font l'objet d'un traitement automatisé par FIA-NET, en qualité de responsable du traitement, afin de définir une analyse du risque lié à la transaction et de lutter contre la fraude à la carte bancaire. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, l'acquéreur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition de l'ensemble des données personnelles le concernant, par l'envoi d'un courrier et en justifiant de son identité à FIA-NET- Service Informatique et Libertés Traitements n°773061 et n°1080905 39 rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

# ARTICLE 8. COMPÉTENCE

Les CGV sont régies par la loi française. Tout litige avec des acquéreurs professionnels ou commerçants, non réglé à l'amiable, sera de la compétence des juridictions du ressort de la Cour d'Appel de Paris. Pour les autres acquéreurs les règles de compétence légales s'appliquent.